ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Veuves

Question écrite n° 1145

Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les problemes rencontres par de tres nombreuses veuves, chefs de famille. Suite au deces de leur conjoint, celles-ci se trouvent souvent dans des situations difficiles. Leur manque de formation et d'experience ne facilite pas, en effet, la recherche d'un emploi. De plus le veuvage, en dehors des difficultes morales qu'il engendre, a souvent des consequences economiques tres penibles en particulier lorsque des enfants sont encore a charge. En consequence, il souhaiterait savoir si des mesures sont envisagees pour remedier a cette situation et plus particulierement si des priorites pourraient etre accordees en matiere d'emploi pour les veuves chefs de famille.

Données clés

Auteur : M. Jacquat Denis
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1145
Rubrique : Femmes
Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle
Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2273